

# LA PAROLE À ...

---

## PLAPPEVILLE ENSEMBLE, liste conduite par Daniel Defaux

Comme chaque année, à cette époque, les avis d'imposition sur les taxes foncières sont arrivés ! Chacun l'a constaté : elles ont subi une sévère hausse. Pour ne pas aggraver cette augmentation annoncée, nous avons décidé, lors du vote du budget, de ne pas augmenter le taux communal des taxes en dépit de l'inflation qui grève aussi le budget des communes.

Malgré l'envol des prix que nous connaissons, nous menons une politique en faveur des familles plappevilloises en ne répercutant pas, en totalité, sur les services, les augmentations appliquées par nos prestataires. Ainsi, le coût des repas fournis au restaurant scolaire a subi une augmentation de 18%. Les élus ont décidé de ne facturer qu'1/3 de cette hausse. Afin de permettre au plus grand nombre d'enfants de participer aux animations estivales, la commune a pris à sa charge 130 € par enfant et, pour le centre aéré, c'est une somme de 2 485 € qui est venue atténuer le montant de la participation demandée aux parents. Dans ce même souci de limiter les dépenses des familles nous avons décidé de prendre entièrement en charge le coût des séances de piscine pour les élèves du CM2, représentant une dépense de 5 800 € pour la commune.

Enfin, il faut le savoir, cette dernière assume entièrement le déficit éventuel constaté au budget de la structure multi-accueil « Gribouille ».

---

## PLAPPEVILLE AUTREMENT, liste conduite par François Joppin

Préserver votre qualité de vie était l'enjeu majeur de notre programme à travers la sauvegarde et la valorisation des espaces naturels de notre village.

Nous devons avoir été persuasifs par nos interventions en conseil municipal puisque même la majorité, ignorant jusqu'à présent cette évidence, évoque, enfin, dans le dernier bulletin la cause environnementale.

La réduction des consommations énergétiques de nos équipements que tout le monde a déjà mis en œuvre, à grands renforts de subventions, sont des avancées insuffisantes au regard des préconisations de la loi Climat et Résilience.

Au vu de celle-ci l'Eurométropole de Metz prône la réduction de la consommation foncière, mais dans le projet de PLUi\*, Plappeville ne s'inscrit pas dans cette lignée en ayant maintenu 3 zones à urbaniser.

D'ores et déjà certains organismes publics comme l'Autorité Environnementale (Ministère de l'Ecologie) ainsi que le préfet ont émis des avis mitigés estimant que les zones à urbaniser sont trop nombreuses.

Effectivement comme le relèvent également plusieurs associations, les milieux naturels ne sont pas suffisamment protégés.

Nous sommes tous concernés, c'est notre avenir. Participons nombreux à l'enquête publique dès cet automne.

*\*Plan Local d'Urbanisme intercommunal regroupant 46 communes*

---